

Bègles, le 15 mai 2024

**COMPTE – RENDU  
DU GROUPE PROJET VIE ANIMALE  
DU CONSEIL DES SAGES**

**Séance du mardi 30 avril 2024**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- **Mme Eliane AUMAILLEY**
  - **M. Franck CHAUSSÉ**
  - **Mme Chantal CHAUVIGNAT**
  - **Mme Jeannie FABRE-NOYER**
  - **Mme Arlette HEBERT**
  - **M. Claude MULLER**
  - **Mme Esther UZAN**
- Membres du CDS

ÉTAIENT EXCUSÉS :

- **Mme Christine BARBIER**, membre du CDS
- **M. Yvan CASTAING**, membre du CDS
- **Mme Isabelle TARIS**, conseillère municipale déléguée au CDS
- **M. Romain PORCHERON**, responsable du service Vie Associative et Participation Citoyenne

ASSISTAIENT À LA RÉUNION :

- **Mme Audrey CHATAIGNÉ**, animatrice CMJ et facilitatrice du CDS
- **M. Benjamin ROCHETTE**, chargé de mission « Démocratie participative et citoyenneté » à la ville de Bègles

## **Rappel de l'ordre du jour :**

Présentation de la concertation publique du parc des Sœurs de la Charité. Retour de la concertation menée avec les riverains en matière de prise en compte de la biodiversité animale et végétale du site

Axes de travail

Divers : Fresque du Climat, assemblée plénière privée

*Chantal CHAUVIGNAT et Franck CHAUSSÉ ont proposés de rédiger le compte rendu du groupe projet « Vie Animale ».*

### **1) Présentation du parc des sœurs de la charité, de la démarche participative des habitants et des résultats :**

Monsieur Benjamin Rochette, chargé de mission « Démocratie participative et citoyenneté » est venu présenter la concertation publique du parc des Sœurs de la Charité. Il a également pu faire un retour de la concertation menée avec les riverains concernant la prise en compte de la biodiversité animale et végétale du site.

#### ***A - PRESENTATION DU PARC :***

Il s'agit d'un parc de 5 hectares, dont l'entrée principale actuelle est située au 276 route de Toulouse. Le parc jouxte aussi les rues Louis Braille, Faugères et Sarreguemines.

La mairie de Bègles est actuellement en instance d'achat de 3 hectares arborés, sur les 5 que comprend le parc, auprès du bailleur Claisienne afin d'en faire un parc public, prenant en compte les désirs des habitants.

Les 2 hectares restant sont utilisés par le bailleur Claisienne afin de construire un centre d'accueil pour personnes ayant un handicap mental. L'espace restant sera utilisé pour construire des maisons individuelles.

#### ***B – PRESENTATION DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE :***

Dans un premier temps un diagnostic écologique a été réalisé par la société SIMETHIS durant une année afin de prendre en compte toutes les saisons.

Au niveau de la faune, ont été recensés :

- Des oiseaux : 12 espèces communes pouvant nicher sur site ;
- Des reptiles : lézards des murailles ;
- Des insectes : grands capricornes ;

- Des mammifères : hérissons et 9 espèces de chauve-souris et 28 arbres à gîtes potentiels.

Dans un second temps, une démarche participative avec de nombreuses réunions publiques et des ateliers participatifs thématiques a pu être menée.

Un calendrier de huit étapes a été proposé pour mener à bien cette démarche avec les béglais.

- **30 juin 2022** : déambulation - Découverte du site et présentation du projet global
- **18 janvier 2023** : réunion introductive
- **22 février 2023** : réunion thématique n°1 « Nature et espaces nourriciers »
- **29 mars 2023** : présentation du diagnostic écologique SIMETHIS
- **3 avril 2023** : visite du site avec les élu.es du CMJ
- **26 avril 2023** : réunion thématique n°2 « Desserte et accès du site »
- **31 mai 2023** : réunion thématique n°3 « Vie du Parc »
- **5 juillet 2023** : réunion conviviale de restitution

### **C – LES RESULTATS :**

Les résultats de la concertation ont été présentés le 5 juillet 2023.

Voici quelques exemples d'éléments qui ont été retenus :

- Garder avant tout l'aspect naturel du parc, en préservant l'existant et en densifiant le végétal avec la plantation de nouveaux arbres ;
- Préserver la biodiversité ;
- Réaliser des parcours pédagogiques, ainsi que des aménagements de loisirs pour les familles à faible impact environnemental ;
- Propositions d'implanter des ruches et de faire de l'écho-pâturage.

Ont été refusés :

- L'accès aux voitures et deux roues motorisées ;
- La présence d'un cani parc ;
- L'installation d'un plan d'eau ;
- Son utilisation pour des festivités (fête de la morue, brocantes, etc).

Une ouverture partielle pourrait être envisagée pour 2026.

### **2) Pistes de réflexion du groupe :**

Le groupe a rapidement trouvé qu'il était difficile d'émettre des idées et de se positionner sur les questionnements soulevés (panneaux d'information – parcours pédagogique) sans aller voir sur place le parc des Sœurs de la Charité. Une visite du parc semble indispensable.

Le groupe a aussi constaté l'absence d'un plan d'action municipale sur le bien-être animal. La collectivité ne bénéficie pas non plus d'une personne référente sur ces questions. Il apparaît donc nécessaire aux membres du groupe projet de réunir des

propositions sur la place des animaux en ville afin d'élaborer un document pouvant servir à sensibiliser le public à leur protection. Ce document pourrait être ensuite mis à disposition des habitants et sur le site internet de la ville.

Il est demandé aux membres du groupe projet « Vie Animale », de réfléchir et apporter des suggestions sur la place des animaux en ville.

Une concertation publique avec une déambulation est envisagée à Bègles plage fin juin (date à confirmer). Il serait intéressant que certains membres du groupe projet y participent, pour éventuellement soutenir une réflexion autour de la vie animale.

### 3) Divers :

- Présentation rapide de l'atelier de la fresque du climat par celles et ceux qui y ont participé. Expérience positive pour tout le monde.
- Une assemblée plénière privée sera organisée, mi-juin ou fin juin pour faire le bilan des 6 mois d'existence du CDS. Un moment convivial sera proposé à la fin de la séance plénière.

La prochaine réunion du groupe projet « Vie Animale » aura lieu **le vendredi 24 mai de 14 h à 15 h 30 en salle du conseil à la mairie de Bègles.**